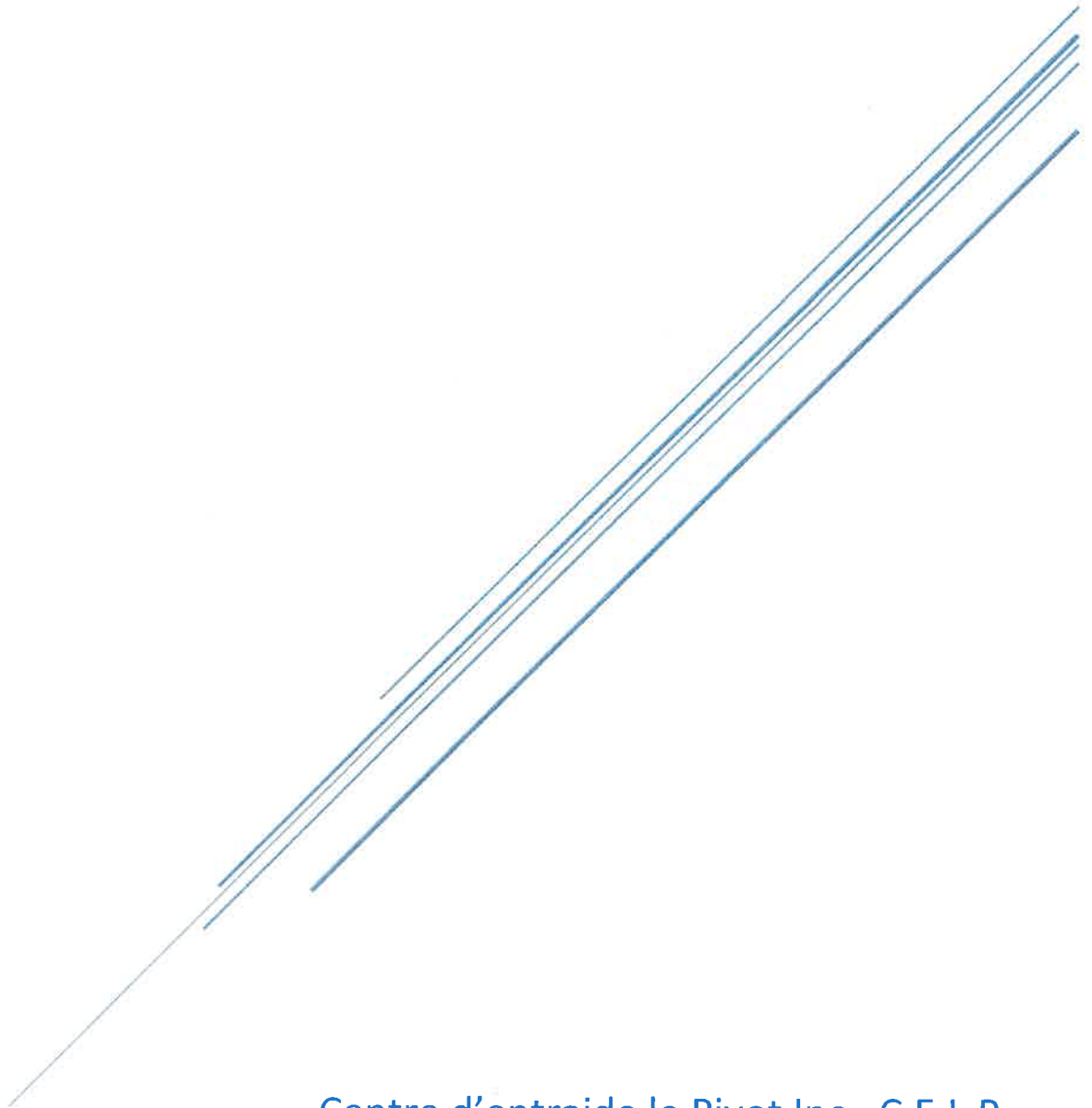


RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Cahier de l'Assemblée Générale



Centre d'entraide le Pivot Inc., C.E.L.P.
AGA 33 du CELP le 20 juin 2024

Table des matières

- Table des matières : page 1
- Lettre de la directrice générale, de la Présidente du CA et de la fondatrice : page 3
- La mission du CELP : son développement et son évolution : page 5
- La nature des activités du CELP : page 9
- Le CELP : c'est apprendre en soi-même les lois de la vie.*
- Pour qui le Pivote existe-t-il ? Quel sens donnons-nous à notre milieu de vie? : page 9
- Pourquoi le Pivote existe-t-il? : page 10
- Le détail des activités du CELP en 2023-24 page 10
- S'inclure pour s'ajouter aux conditions gagnantes qui font le CELP ...*
- L'accueil les mardis, mercredis et jeudis page 11
- Un groupe appelé « Les rendez-vous amitiés ».page 11
- Des échanges autour de lectures choisies page 12
- Se pratiquer, s'exercer ...*
- Des ateliers de yoga pleine conscience page 12
- Échanger ...*
- Appartenir, s'identifier ... et être fidèle à soi-même*
- De la formation continue pour le ressourcement après l'effort d'écouter l'autre : c'est « L'école de la vie » ou la sensibilisation à la prévention en santé mentale page 13
- Suivre les principes démocratiques et bénéficier du petit milieu constructif géré avec prudence ...*
- Le Conseil d'administration et l'AGA, malgré la disponibilité réduite des membres page 15
- La 32^{ème} Assemblée Générale Annuelle (juin 2023) page 16
- Rayonner ... et de soi, diffuser/s'impregner librement de sa richesse avec celle d'autres groupes*
- Cinq fraternités-partenaires itinérantes ont utilisé le lieu du CELP en 2023-24 page 17
- Rester en équilibre, mais aussi ouvert au nouveau ...*
- 3 projets toujours en attente d'implantation page 18
- Sans bruit faire une différence dans sa vie et dans son environnement*
- Les chiffres 2023-2024 page 19
- Démontrer du dynamisme et de l'engagement dans son milieu*
- La démonstration de la réponse apportée aux besoins du milieu page 21

- *L'implication de la communauté de 1990 jusqu'à maintenant*
 - Démonstration d'un fonctionnement démocratique page 25
 - Les membres du CA 2023-2024 page 25
- *Œuvrer avec des moyens financiers toujours limités, mais développer une synergie gagnante pour nos participants et nos groupes*
 - Le rapport financier au 31 mars 2024 page 28
- *En 2025 qu'est-ce qui pourrait bien attendre l'aventure du CELP?*
 - Orientations 2024-25 page 30
- *ÉPILOGUE*
 - Un MERCI tout SPÉCIAL À ...page 31

Lettre de la directrice générale et de la présidente du CA.

Le rapport annuel vise à dresser un portrait réel de l'organisme et de son implication dans la communauté au cours de l'année. Dans l'ensemble de ce cahier nous allons nous efforcer d'illustrer comment le CELP s'est comporté en 2023-24 pour offrir à la communauté divers services d'intégration sociale préventifs d'enjeux particuliers de santé mentale et d'intégration sociale. L'année a été largement éprouvante pour beaucoup d'institutions ou de groupes différents (tant privés que publics). Le CELP n'y a pas échappé et travailler fort pour se réapproprier sa mission et s'adapter à la nouvelle donne sociale.

Tout compte fait, le CELP a généralement mieux performé cette année sous certains aspects (l'accueil et le rayonnement). Par contre l'absentéisme et la disponibilité réduite des ressources humaines (pour des raisons sérieuses de santé ou de conflits d'horaire) a souvent freiné le rythme de croisière et créé des tensions pour la gouvernance.

La postpandémie (et le reste en chaos) a imposé une nouvelle donne en décalages et paradoxes importants dans les adaptations légales et sociocommunautaires. Heureusement que le Registraire des Entreprises, le Conseil du Trésor et le PSOC ont modifié certaines conditions et règles pour alléger la donne. Tout cela suit la régulation de beaucoup d'autres institutions comme nous le voyons actuellement. En mars 2024 on a vu reporté de 2 ans l'échéance de la conformité totale aux nouveaux critères de la reddition de comptes annuelle et on permet maintenant de procéder à une mission d'examen plutôt qu'à un audit pour les OBNL comme nous qui cumulons annuellement moins de \$499,000 d'aides financières municipales et du gouvernement du Québec. Notre CA a donc opté pour 2023-2024 de procéder à une mission d'examen puisque c'est maintenant permis.

Dans cette farandole le CELP n'est pas atterri encore cette année. Il le fera au cours de l'automne 2024, pouvant compter sur une relève plus jeune, toute nouvelle et mieux équipée sur le plan technologique.

Déjà en 2023, on se souvient avoir comblé (contre toute attente) tous les postes vacants du CA en élisant de nouvelles personnes très qualifiées. Avec un budget un peu bonifié

depuis peu nous étions d'abord confiants d'avoir trouvé une nouvelle source d'énergie pour consolider la gouvernance du CELP et nourrir la synergie requise. Mais les exigences étant rehaussées pour la gouvernance, le CELP est resté prudent dans l'utilisation de ses fonds nouveaux qui demeurent insuffisants pour répondre aux besoins d'écoute de la population. La promotion de la santé mentale telle que vue par le CELP souffre de pouvoir développer des liens d'appartenance stables avec nos membres.

Les lois en changement, l'instabilité et l'incertitude de l'environnement, l'absentéisme dû à la santé, le chaos et les tumultes se densifiant dans les services de santé et les vies personnelles se sont succédé au fil du quotidien. Ces « lourdeurs inattendues » ont affecté la disponibilité des ressources humaines. La covid longue, la covid-tout-court et les virus de grippe sévère, l'insécurité généralisée, tous ces éléments ont atteint, entraînant nos vies vers l'absentéisme, le goût de vacances, le chaos, les attitudes défensives et l'impatience; les engagements conséquemment moins vigoureux et l'incertitude redoublée. Autant d'enjeux sérieux de continuité, enjeux tant « tribaux » que financiers. Le Pivot a dû garder une grande prudence dans ses initiatives, pour ne pas se retrouver devant des déceptions financières ou des erreurs dues au manque de réalisme. L'humilité a été de mise.

Si on regarde dans le rétroviseur, le CELP a quand même réalisé sa mission de « milieu de vie » avec un sous-financement important, comme beaucoup d'autres organismes comparables. Moins de 60% de ses besoins sont couverts par ses revenus actuels. Pourtant, depuis 2020 le CELP le PSOC a presque doublé son financement récurrent de \$160,000.00 à environ \$245,000.00.

La prudence a toujours été le choix de la gestion du CELP car les chances de survie avec un tel budget ne sont pas fortes et maintient le ralenti pour garder la sécurité. Heureusement que le CELP peut occuper son propre immeuble aménagé pour lui. En 2025 on n'a pu que maintenir les activités et garder le cap sur la mission. Les tentatives de démarrer de nouvelles activités ont dû attendre, malgré l'impatience et le désir d'agir. On peut citer ici les freins suivants :

- 1- le contexte d'instabilité générale,
- 2- le changement de culture et de paradigmes sociaux,

- 3- l'aggravation de la détresse générale,
- 4- le recrutement limité de la main d'œuvre tant rémunérée que bénévole,
- 5- les récents ajustements financiers au coût de la vie
- 6- et surtout les adaptations aux changements de lois et aux nouvelles technologies.

Nous devons donc, malgré la déception, admettre nos limites devant cette réalité inquiétante. Et nous devons aussi conclure que ce n'est pas le désir de s'impliquer qui manque mais surtout les conditions favorables pour s'engager. Les efforts pour la pérennité du Pivot ont été un combat contre vents et marées et incertitudes/instabilités endémiques de notre temps.

On a donc fait tout ce qu'on pouvait avec ce qu'on avait contre vents et marées, étant confrontés à des besoins hautement évolutifs et frénétiques. L'adaptation technologique y est pour beaucoup.

L'assimilation des différences et de nouveaux paradigmes sociaux s'installe peu à peu. De nouvelles initiatives sont encore à venir, alors que le CELP voit plus clair et fera place à des équipes entièrement nouvelles. À nous de s'adapter à notre temps.

Annie Giroux, Présidente du CA du CELP

Marie-Paule Campeau, directrice du CELP

Louise Ranallo, fondatrice du CELP

La mission du CELP : développement et évolution.

L'histoire du CELP est témoin du souci de la conformité entre les activités réalisées par l'organisme, avec les objets de sa charte et sa mission sociale en santé mentale.

a) Mission du CELP et son opérationnalisation :

En 1987 des budgets sont votés pour implanter des programmes de santé mentale en CLSC pour soutenir la communauté en matière de santé mentale et favoriser l'autonomie des citoyens en la matière. Le CELP naît 3 ans plus tard rue l'Assomption dans des locaux de la Ville de Montréal, dans la foulée d'une concertation initiée par le CLSC du secteur et soutenue par ce qui était la Régie régionale de Montréal.

Dans le contexte de désinstitutionnalisation de l'époque, la volonté politique est :

- a) D'innover dans les pratiques, prévention/promotion de la santé mentale
- b) De viser à la promouvoir et prévenir la santé mentale.
- c) De soutenir la communauté et les proches qui vivent près de quelqu'un qui est aux prises avec la maladie mentale.
- d) De soutenir la responsabilité citoyenne en matière de santé mentale.

La clinique externe de psychiatrie communautaire de Mercier-ouest se joint à une recherche-action sur les besoins du quartier. Cette étude¹ ouvre une concertation avec 3 acteurs du milieu² : le CELP émerge.

Le CELP bénéficie d'un soutien professionnel (psychiatre et psychologue) dans une perspective de promotion/prévention de santé mentale moment. Le réseau communautaire s'adapte.

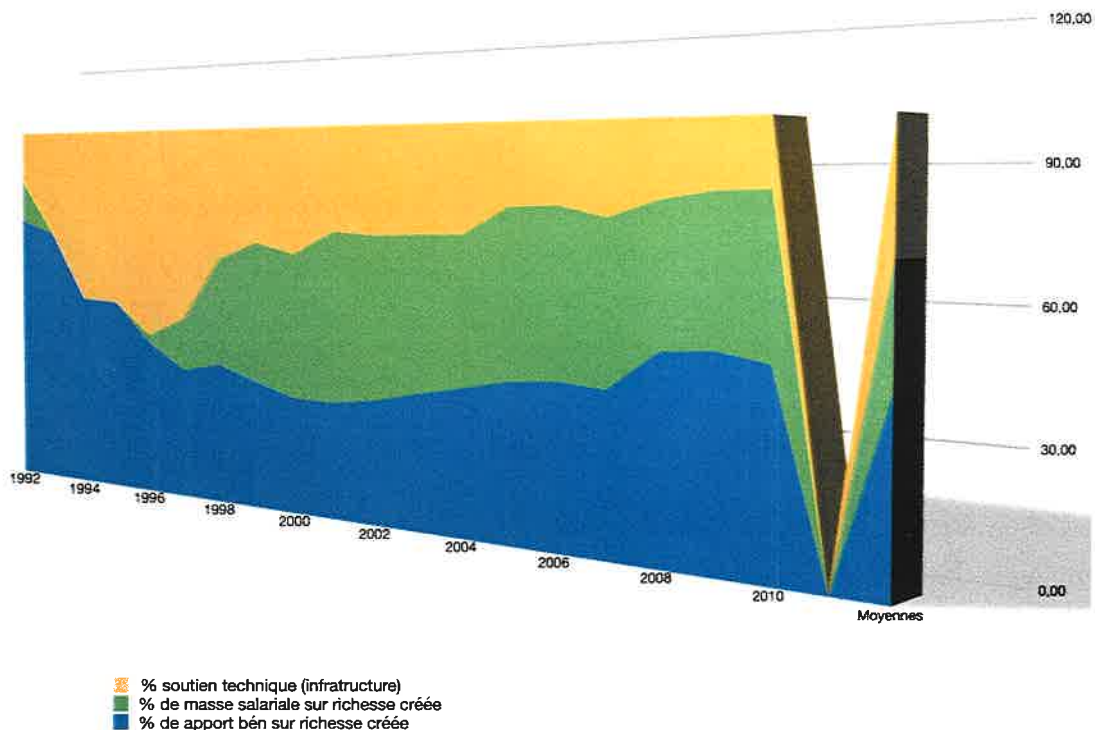
L'approche adoptée par le CELP dynamise ses membres et permet de soutenir l'autonomie et la prise en charge de sa santé mentale par soi-même. Son approche enseignée à tous ses bénévoles permet d'optimiser son action.

Les tableaux suivants illustrent quelques données de l'évolution du CELP de 1991 à 2012.

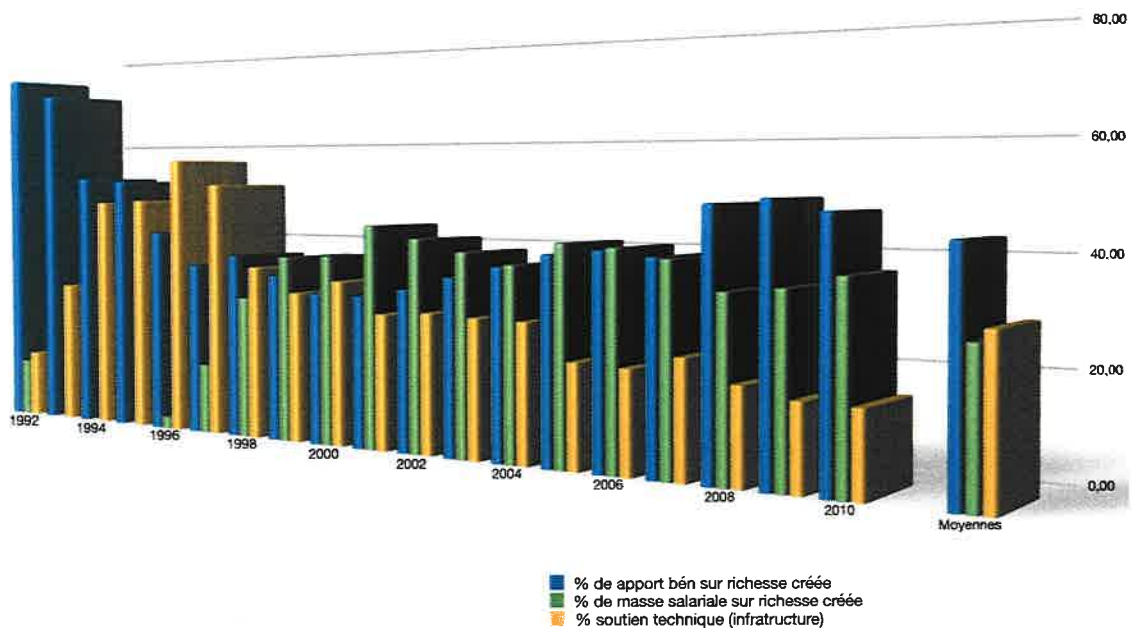
¹ Étude du terrain utilisant entre autres la méthode «carto-cible» sous la supervision de Réjean Langlois, du BRIC (Bureau de recherche et d'intervention communautaire).

² L'Oasis St-Vincent-de-Paul de la paroisse St-Donat, le Parrainage Civique de l'est de Montréal et le Mûrier.

Évolution en % des investissements et de la richesse créée au CELP de 1991 à 2010



Évolution en % des investissements et de la richesse créée



- b) Au-delà de 2008 le suivi témoigne de l'effort consenti par le CELP pour rester fidèle à sa mission et évoluer en conséquence.

Nous venons de l'affirmer, dès sa fondation le CELP s'est toujours soucié de la cohérence entre sa mission et des résultats qualitatifs de son action, à travers un suivi détaillé et constant de ses actions.³ À sa toute première heure le CELP s'intégrait dans une réalité de concertation et complémentarissations de services communautaires en matière de santé mentale. D'ailleurs il partage ses locaux avec des fraternités itinérantes déjà connues, œuvrant dans des domaines reliés à la santé mentale.

Provenant d'une toute première mission catégorisée comme entraide, le CELP a ensuite modifié les objets de sa Charte, et y a intégré le concept d'adaptation/réadaptation en santé mentale, comptant sur son offre de formation continue en psychiatrie communautaire (communications entre pairs). L'évolution de sa mission s'est précisée dans un projet en HLM de 1999 à 2008. De plus en plus le CELP devenait un « milieu de vie » marqué par l'entraide entre pairs.

c) Le CELP : un milieu de vie

5 grands pouvoirs à la base des relations humaines marquent les mouvements d'influence dans un groupe et le leadership.⁴ C'est un savoir inévitable pour apprendre l'inclusion sociale en profondeur. Chaque type de pouvoir possède ses forces et ses limites dans les échanges en groupe. Il s'agit du :

- 1) Pouvoir de récompense
- 2) Pouvoir de punition
- 3) Pouvoir légitime
- 4) Pouvoir de compétence
- 5) Pouvoir de référence qui appartient largement à un mouvement d'identification dans la communauté (mouvance affective).

³ Une première en santé mentale : une ressource nouvelle dans le quartier de Mercier-ouest qui œuvre spécifiquement en santé mentale avec le soutien d'un psychiatre jusqu'en 2013 et d'un psychologue jusqu'à aujourd'hui.

⁴ André Levy : textes fondamentaux en psychologie sociale expérimentale. André Levy considère que Kurt Lewin est le père de la psychologie sociale. Ce dernier a contribué dans les années 1940 à installer le concept d'authenticité comme élément de base pour favoriser la synergie des groupes et c'est dans cet écrit scientifique qu'on parle des 5 pouvoirs répertoriés chez l'être humain.

Les familles et les groupes de soutien, bref, les milieux dits naturels sont aussi considérés par les professionnels de la santé comme des lieux de pouvoir et d'influence, de mouvance et de prise en charge de soi-même, d'équilibre et d'autonomisation. En parallèle les efforts de désinstitutionnalisation propulsent l'idée que l'entourage naturel est aussi un élément-clé dans la santé des individus qui le composent. Ce qui était vu comme une entraide spontanée entre pairs se perçoit comme un levier de pouvoir et un savoir précieux pour introduire une notion de prévention de la santé mentale.

C'est ce qui explique le choix du CELP de partager et réfléchir ensemble sur le savoir en relations humaines et santé mentale. Le soutien, la formation et la supervision accompagnent ses acteurs depuis sa fondation. On apprend sur la santé des communications et on reste fier de participer à ce savoir qui soutient la prise en charge de soi par soi-même et contourne les pertes de temps, l'essoufflement ou l'aveuglement dans la transmission des messages et la vie de tous les jours.

La nature des activités du CELP

-Le CELP : c'est apprendre en soi-même les lois de la vie.

Alors pour qui le Pivote existe-t-il ? Quel sens donnons-nous à notre milieu de vie ?

Le CELP existe pour tous les adultes qui visent à s'équilibrer en s'insérant naturellement et à son rythme dans nos activités pour s'affirmer de la façon la plus gagnante pour soi-même mais aussi pour l'entourage.

On a tendance à croire qu'il suffit de « dire ce que je pense » dans un groupe social. Affirmer ce que je pense peut être très important. C'est un indicateur de l'aisance vécue dans un environnement. Mais on oublie souvent que l'affirmation de soi est aussi et surtout un concept dynamique qui peut propulser d'autres mouvements tant positifs que négatifs chez les autres. Si je sais ça je ne peux plus me dire : « Je dis ce que je pense et ma responsabilité s'arrête là ».

Dans la réalité, je dois toujours réfléchir sur l'émission des messages que j'envoie et l'aise ou le malaise que je diffuse. Le secret est d'arriver à maîtriser et savoir ce que je veux dire, à qui le dire, quand le dire, comment et dans quelles circonstances je dois le dire. Enfin, il est préférable aussi

de viser des résultats voulus et d'estimer le temps requis pour ce résultat. Si on tient à être respecté, il faut savoir que communiquer est un processus simple et complexe à la fois, exigeant un effort d'authenticité plus que de spontanéité.

Le CELP existe pour partager avec tous ce savoir-faire de la mouvance affective et ce savoir-être dans la vie. On tente de diminuer les erreurs de communications qui usent mon énergie (et celle des autres) et me (nous) maintiennent dans une toxicité relationnelle souvent bien inconsciente.

La pleine conscience peut m'aider à moduler mes communications avec les autres pour devenir plus écouté, plus respecté. Apprendre l'authenticité est complexe et est un processus plutôt qu'un état de fait qui se maîtrise définitivement.

Le CELP existe pour nous faire réfléchir sur toutes ces subtilités de la vie qui influencent notre regard sur soi, nos besoins et ceux des autres en se mettant en situation (un laboratoire humain). Toutes les activités du CELP visent le besoin de travailler sur soi pour me sentir plus satisfait de ce que je suis en relation avec d'autres.

Pourquoi le Pivote existe-t-il?

Pour offrir à la communauté plus qu'un service. Le CELP offre un lieu d'immersion dans de petits groupes (un environnement laboratoire) où on est libre comme adulte de nourrir sa sensibilité, son équilibre et son discernement par rapport aux autres. Pour avoir des réponses plus adaptées à la violence de vivre. Le CELP invite les citoyens depuis 30 ans à développer ensemble ce discernement écologique de la vie humaine.

-Se renseigner et partager l'information ...

Le détail des activités du CELP en 2023-24

En 2023-24 le CELP a réalisé les mêmes activités, le travail de réflexion sur la programmation étant retardé à septembre 2024. Après un retour sur les événements de l'année 2023 le CELP reprendra dès septembre 2024 sa réflexion interrompue en 2020 avec la pandémie, ce qui aidera la relève à s'appropriier en groupe la mission, les objets d'un milieu de vie et quelles directions on voudra bien lui donner à ce moment-ci.

-S'insérer et s'inclure pour s'ajouter et devenir soi-même une des conditions gagnantes qui font le CELP...

L'accueil : les mardis, mercredis et jeudis

Jusqu'en 2022 l'accueil au CELP a surtout été fait dans/par les groupes eux-mêmes, selon un horaire prédéterminé. Suivant les orientations mentionnées pour la première fois en AGA 2012, le CELP a souhaité un accueil plus individué avec des intervenants bien formés à l'écoute et à l'approche écosystémique. Aujourd'hui, le CELP vise toujours à implanter un accueil du lundi au vendredi. Mais le budget ne suffit pas pour se donner une telle permanence à une équipe-terrain. Après un essai d'ouvrir 4 jours/semaine, le CELP doit se limiter à un accueil 3 jours par semaine, les mardi, mercredi et jeudi. Et encore, faute de ressources humaines, on n'a pu le réaliser en 2023-24 qu'à 85% du temps.⁵

L'accueil permet une « plus-value » pour les participants et bénévoles rejoignant l'individu d'une façon différente de l'accueil en groupe. L'accueil en présentiel doit s'allier à une programmation régulière d'activités de groupe permettant de mieux connaître les personnes qui font le CELP et d'exercer une présence auprès d'elle.

L'accueil peut aussi bonifier les relations de partenariat et la concertation sur le terrain. En 2023-24, deux OBNL nous ont visité et ont souhaité ouvrir des liens complémentaires : Accès Bénévolat et Projet Aide Logement. Mais le CELP manque de ressources humaines pour initier cette synergie.

Un groupe appelé « Les rendez-vous amitiés ».

« Les Rendez-vous amitiés » forme une activité hebdomadaire depuis 1996 (elle était connue sous le nom de « drop-in »). Ce groupe donne un accès à une animation pour rejoindre des personnes moins habilitées à socialiser. Cette activité s'est poursuivie en post pandémie grâce à un bénévole connu de longue date au CELP. Ce groupe exige une structure d'animation bien particulier qu'il devient difficile de reproduire aujourd'hui, faute de bénévoles. Pour reproduire une synergie gagnante dans ce groupe il serait important de le publiciser davantage et d'y inclure plusieurs co-animateurs et de leur fournir une supervision régulière pour accompagner l'évolution du groupe, d'une semaine à l'autre.

⁵ Voir le Tableau : Données générales 2023-2024

Cette activité offre un lieu de relations informelles où on peut échanger librement sur des sujets d'actualité, selon le désir des participants, partager et ressentir un sentiment d'égalité, d'autonomie et de contrôle sur soi : être soi-même. Vivre dans un environnement social plus acceptant et faciliter l'inclusion des différences en toute sécurité.

Cette activité a été un groupe phare au CELP depuis plusieurs années, réunissant un petit groupe de bénévoles/participants en coanimation avec des intervenants et formant une animation de groupe à plusieurs dimensions, semblable à un groupe d'appartenance familial où la fraternisation est priorisée. Un groupe de 3 intervenants et de 3 bénévoles co-animaient chaque rencontre de 3 heures visant à normaliser le vécu quotidien et encadrer mieux les liens avec leur environnement social. Depuis 2022, le CELP s'est trouvé dans l'impossibilité de recréer les conditions gagnantes pour ce groupe (n'ayant recruté que 2 bénévoles qui se sont retirées pour cause de maladie), n'ayant pas pu recruter plus de bénévoles disponibles pour s'engager dans cette aventure de groupe aussi complexe de dynamisme.

Le groupe s'est maintenu et toute l'année a pu profiter de 46 rencontres.

Des échanges autour de lectures choisies.

Le club de lecture est né d'une initiative d'une bénévole du CELP habituée de l'entraide et aux échanges de groupe. Le club de lecture se réunit 10 fois par année les dimanches en après-midi depuis 2018. Le fait de la rencontre régulière et libre a porté en soi un besoin de partage d'informations soutenant et d'ouverture aux autres à travers des lectures.

Cette année ce groupe s'est rencontré à 5 reprises d'avril à octobre 2023. Il a ensuite cessé de se rencontrer au CELP, choisissant de voler de ses propres ailes, essayant ainsi des échanges promulguant la santé mentale.

Le CELP a encouragé le départ de petits groupes étant là aussi promoteur d'autonomie de petits groupes. On souhaite longue vie à ce groupe qui a évolué cette année vers des échanges plus personnels, à caractère de croissance personnelle.

-Se pratiquer, s'exercer...

Des ateliers de yoga pleine conscience.

Le but des activités de yoga et de pleine conscience est en lien direct avec la conscience de soi qui optimise la capacité de contact avec ses propres besoins, son propre calme, élément essentiel de la santé mentale.

Le CELP met de l'avant cette activité depuis 2018 pour reconnaître les bienfaits de ses techniques. Le yoga est à l'équilibre ce que la respiration est à la vie humaine.

Ce groupe a été mis sur pied afin de permettre des apprentissages favorables à la gestion de stress et de cultiver une prédisposition à mieux gérer les tensions.

Deux ateliers de yoga par semaine sont régulièrement offerts à qui souhaite donner une place dans sa vie pour s'imprégner de calme.

En 2023-2024 74 ateliers de yoga ont amené 502 présences (moyenne de 6 ou 7 personnes par rencontre). La formule doit être gardée ainsi actuellement, rejoignant les objectifs fixés au départ de rendre accessible à tous l'opportunité de pratiquer en groupe des exercices directement liés à une bonne gestion de stress tout en donnant accès simplement, sans formalités.

-Appartenir, s'identifier... et être fidèle à soi-même

De la formation continue pour se ressourcer après l'effort d'écouter l'autre : c'est « L'école de la vie » ou la sensibilisation à la prévention – santé mentale

La nature de cette activité est aussi définie au site « www.montrealpivot.org » à la section « activités ».

Les contenus abordés en continue dans cette activité préventive en santé mentale forment les participants à la perspective écosystémique (savoir développé en équipes de professionnels dirigés par Daniel Bélec, psychiatre communautaire décédé depuis peu). Cette formation se résume à 40 rencontres de 2 heures où chaque thème est réfléchi aussi à partir d'une histoire ou d'un film désigné d'avance.

Nous avons gardé les méthodes, contenus et procédures d'origine, celles utilisées par le Dr Bélec lui-même pour diffuser ces connaissances.

Ainsi un film est toujours suggéré à chaque séminaire pour observer une histoire qui permet d'approprier le concept à apprendre sur les mouvements concrets des humains.

La formation, est divisée en groupes 10 rencontres par section, et elle se donne à toutes les 2 semaines. Sa programmation peut se décrire comme suit.

Sensibilisation à une perspective écosystémique (exemple)			
1- Les lois universelles des écosystèmes et des relations affectives : 10 rencontres		2- Psychopathologies et gestion de l'anxiété : 10 rencontres	
Thèmes	Films	Thèmes	Films

Les lois universelles des écosystèmes : systèmes vivants, cycle mort-vie, évolution, niveaux cognitif et affectif, simultanéité des événements, rétroaction positive ou négative, etc...	Film : L'homme qui plantait des arbres	Le cycle vie – mort, les régulations de l'anxiété, la santé et la pathologie humaine, l'entropie et la néguentropie.	Film : Le choix de Sophie
Diffusion/imprégnation : À quoi servent les émotions?	Film : La maîtresse du lieutenant français	La régulation de la schizophrénie ou régulation des stimuli.	Film : Benny and Jone
Fusion-individuation : phénomène ou mécanisme humain d'intégration des systèmes.	Film : Un amour infini	Le mouvement schizo-affectif ou les régulations affectives.	Film : 37.2 le matin
Les polarités ou la structure de base d'une relation de couple.	Film : Officier et gentleman	Psychose et anaclitisme (régulation des stimuli et régulation de la relation).	Film : Le roi pêcheur
Les polarités familiales ou la structure de compréhension des familles.	Film : Le mal à l'âme	La complémentarité et le désir, les limites de la réalité et l'émergence du possible.	Film : Les amants de Maria
Le désir, l'émergence, le pouvoir, la mobilité et les limites du réel.	Film : Le voleur de désir	Dépression et remplacement, la régulation affective et la thérapie relationnelle, la production de morbidité.	Film : Coup de foudre
Civilisations et ce qu'il en reste, pulsation et régulation affective, sociologie affective.	Film : Excalibur	La régulation symbolique, l'arrêt d'agir, un autre niveau de réalité.	Film : Anne Trister
Le leadership et l'affectivité.	Film : Bagdad café	Traumatismes et dérèglement des régulations.	Film : Sans peur
Le vieillissement, la mort et la régulation symbolique.	Film : La maison sur le lac	La dangerosité et l'agression, l'impulsivité et la violence de vivre.	Film : Le viol de Richard Deck ou Le secret du pardon
Cinq régulations de l'anxiété chez l'humain.	Film : Duo pour une soliste	La violence, l'institution et l'adaptation.	Film : La main droite du diable

3- L'action-organisation : 10 rencontres sur les fonctionnements de groupe Thèmes et films de référence		4- L'appartenance, l'identité et la production de sens	
Thèmes	Films	Thèmes	
L'observation libre, systématique et expérimentale en psychologie sociale : les faits et les interprétations.	Film : Chronique d'une observation	Appartenance, spiritualité, impasse de la permanence, immanence et transcendance, troubles d'appartenance et identité, conscience et chaos, intensité, complexité, être et paraître, faire et exister	
La démocratie dans les petits groupes: le leadership démocratique, débinaire, semi-autocratique et autocratique. Les procédures et les contenus.	12 hommes en colère	Trace affective, transmission générationnelle, animisme, rythmes opératoires, configuration de l'appartenance –identité	
Les attitudes, le changement des attitudes et les processus d'influence, l'authenticité		Spiritualité, production de sens et identité, désir et passion, état d'éveil et amour, approche transpersonnelle	

Les attitudes, les stéréotypes, les préjugés, les communications pathologiques, la pauvreté.	Film : Tu m'avais promis	Dignité, après la violence, la reconstruction de la mosaïque de la vie, la sidération de l'enfance, la mosaïque de l'appartenance, l'appartenance traumatisée, identités pathologiques, dignité et limites, spiritualité élatrice (appartenance énergétique, intériorité)
Identité et rôles sociaux, valeurs et dynamiques d'adaptations individuelles	Film : Broadcast News	Compassion et contemplation, virtualité et concrétude, normes et détresse.
Régulation de la perception et transmission générationnelle, reduplications	Film : Le club de la chance	La mosaïque perceptuelle, l'élaboration adolescente, l'appellation, le champ polarisé, l'écologie perceptuelle, les représentations-appropriations
L'institutionnalisation : cerveau câblé, cerveau flou.	Film : A l'ombre de Shawshank	L'enjeu humain, la grâce, l'oscillation mort-vie, le tout et le rien, le mouvement dissipatif. Différenciation et mimétisme (2 formes de spiritualité)
L'engagement social et le chaos, les missions et le partage d'information, empowerment et régulations de l'empowerment	Film : Le goût des autres	L'engagement humain, la réparation et falsification, l'institutionnalisation minimale, vivante, inhérente et maximale
Concept d'entraide ? Concrétisation de l'entraide.	Film : Payer au suivant	Symbolique du père, unification et éclatement, mort-vie
Mythes et archétypes, évolution ou reduplication, ambiguïtés et arbitraire, cultures humaines.		Quête identitaire, rites de passage, appartenance au corps réactif, à l'éveil et à l'espace-temps, dissolution effective, intriquée, progressive

Cette activité est au cœur même du CELP. Elle s'est maintenue toute l'année mais a été interrompue en février-mars 2024 pour des raisons de réorganisation des contenus diffusés et d'absentéisme temporaire du personnel.

15 rencontres ont été offertes en 2023-24, entraînant 102 présences (presque 8 personnes présentes en moyenne par rencontre). Même si on a eu 3 rencontres de moins sur l'an passé, il reste que l'assiduité à cette activité a été plus grande cette année malgré la plage horaire peu populaire (7 à 8 personnes par rencontre se sont présentées). Et 17 personnes ont été rejointes (7 de plus que l'an passé).

On pourrait bonifier l'accès de cette formation en offrant cette activité de soir (ex. : de 17 h à 19 h) pour soutenir la participation ou en offrant des vidéos diffusant les contenus de la formation. Cette activité est considérée comme de la formation générale à la santé mentale et est offerte par 2 professionnels de la santé. Les personnes ont manifesté beaucoup d'intérêt pour ce type d'ateliers. Mais plusieurs n'ont pu y rester pour des raisons de disponibilité. La rétroaction des participants est très positive et adaptée aux besoins de la population de réfléchir sur les thèmes différents abordés en 40 rencontres.

On pense qu'un projet pour 2025 de monter chaque séminaire de la formation en vidéo de 2 heures pourrait soutenir la diffusion de l'approche en permettant au CELP d'entreprendre des sessions de supervision clinique auprès des bénévoles et intervenants du CELP, solidifiant l'action du CELP dans le milieu. Les surplus non dépensés du CELP pourraient être investis

dans un tel projet et donner une mémoire consultable en tout temps, pouvant ainsi servir comme base de savoir utile pour tout intervenant communautaire en santé mentale (pair-aïdant, aidant naturel, etc...)

-Suivre les règles et principes de la démocratie et d'une gouvernance constructive et équilibrante ...

Le Conseil d'administration et l'AGA malgré la disponibilité réduite et la distance des membres.

L'engagement et la rétention de bénévoles qui œuvrent au CA du CELP est de plus en plus ardue devant l'instabilité presque légendaire de notre époque. Et les besoins grandissants de garder l'équilibre font que les gens recourent de plus en plus aux services communautaires offerts dans le sens d'une fonction de type «asilaire/résilience» pour rechercher la paix d'esprit. La surcharge et le stress amputent considérablement la disponibilité des gens à redonner du temps. Il faut d'abord penser à soi, pour redonner sans s'appauvrir.

Le CA s'est réuni 13 fois cette année mais la motivation des membres a rencontré des limites de la réalité qui ont confronté le Pivot à des limites importantes en ce qui concerne la démocratie : le recrutement des ressources humaines a été très ardu en cette période d'instabilité et de changements de lois

La 32^{ème} Assemblée Générale Annuelle (juin 2023).

La participation à cette assemblée faisait quorum. 12 membres ayant droit de vote officiellement composaient notre liste de membres en règle. À l'assemblée générale nous avons 8 personnes présentes soit 66% des membres .

Ce qui doit guider notre réflexion à la suite de cette AGA 32, est que nous avons mobilisé la qualité plutôt que la quantité. Nous avons à cette occasion comblé tous les sièges disponibles au CA.

Au moment où j'écris ces lignes, j'espère que l'AGA 33 de 2024 sera à la mesure de l'AGA 23 dans le sens de mobiliser les meilleures énergies pour le meilleur du CELP.

Les actes du CA dans l'année 2022-23 ont été ratifiés dument par l'Assemblée générale malgré les limites vécues en contexte de fin de pandémie.

Il faut le dire, la pandémie produit toujours ses effets sur les mouvements sociaux.

-Rayonner ... et de soi, diffuser/s' imprégner librement sa richesse avec celle d'autres groupes

Cinq fraternités-partenaires itinérantes ont utilisé le lieu du CELP en 2023-24

Elles ont réservé une salle au CELP et se sont réunies hebdomadairement en 2023-24, comme à l'accoutumé, afin d'assurer une régulation sociale minimale pour équilibrer l'autonomie de chacun au quotidien, ce sont (les chiffres qui sont associés au rayonnement du CELP en matière d'entraide):

1. Al-Anon (La semence),
2. OA (T'es pas seul aujourd'hui),
3. Les entendeurs de voix (Les insensés),
4. Phobies-Zéro et
5. Une nouvelle fraternité qui a démarré officiellement ses activités en mars 2024 et que le CELP a appuyée récemment : les DMA (Dépendances Multiples Anonymes).

L'ensemble des ressources de cette catégorie partagent leur travail avec celui du CELP qui met son espace non occupé à leur disposition pour œuvrer à deux pas du Métro Langelier.

En ce qui concerne la salle du sous-sol, tout récemment, le CELP a l'aménagée avec un écran permettant de visionner des films et d'organiser des rencontres en zoom ou en team pour favoriser le réseautage techno pour leurs participants (à même des fonds réservés).

Le mobilier sera bientôt changé également. Le tableau qui suit résume les grandes lignes de ces activités qui se sont déroulées en partenariat pour la cause de la santé mentale.

Rayonnement et autres activités offertes en partenariat et complémentarité avec des fraternités (sur 12 mois à partir de 10 mois de chiffres réels)					
Phobies-Zéro	45 rencontres	60 pers. rej.	2 bénévoles	271 heures bén.	359 présences
Al-Anon	50 rencontres	50 pers. rej.	3 bénévoles	450 hres bén.	576 présences
OA	50 rencontres	96 pers. rej.	3 bénévoles	450 hres bén.	734 présences
Les insensés	32 rencontres	9 pers. rej.	2 bénévoles	192 heures bén.	163 présences
DMA*	8 rencontres	6 pers. rej.	2 bénévoles	40 heures bén.	12 présences
Total	185 renc.	221 pers. rej.	12 bénévoles	940 heures bénévoles et	1,844 présences

				contribution d'une valeur de \$ 18,800.	
*DMA = dépendants multiples anonymes (groupe d'entraide nouvellement incorporé. A été à l'essai au Pivot Inc. (en mars et avril 2024).					
Contribution de ces activités à l'apport du CELP					
Rayonnement du CELP : les groupes d'entraide	Nbre total de rencontres	Total de pers rej. par les fraternités	Contribution de la communauté en \$	Contribution du CELP en \$	
Total de rencontres, pers. rejointes hres bénévolat	185 rencontres	221 pers. rej. dont avec 12 bénév. pour 940 h de bénév.	\$ 18,800.	\$448.	

-Rester en équilibre, mais aussi ouvert aux autres ...

3 projets sont toujours en attente d'implantation en 2023-24. Ils sont en planification depuis 2022-2023.

Ces projets ont été pensés depuis 2022, lors de l'engagement des agents d'appartenance mais n'ont pas pu voir le jour, ne pouvant être priorisés parmi les nombreuses tâches à faire. À noter que l'équipe-terrain (4 intervenants) n'a été là que de mai 2022 à décembre 2023. On doit donc reporter ces groupes à 2024-2025. Il s'agit des intentions qui suivent :

1. Une continuité pérenne pour les « Rendez-vous amitiés ». Les rendez-vous amitiés ont été plus fréquentés cette année. Mais ici le projet doit se structurer davantage pour rehausser la synergie. On croit qu'un chargé de projet pourrait être embauché afin de revitaliser cette activité.
2. Un groupe s'adressant aux personnes qui vivent avec des séquelles à la suite d'une agression (post trauma). Plusieurs personnes l'ont demandé mais peu voulaient l'animer.
3. Un groupe éducatif de parents ayant des enfants dépendants de la cybernétique. Ce projet a été annulé à la dernière minute par la responsable elle-même pour des raisons de non-disponibilité (revirement de situation). À la suite d'avoir trouvé un emploi à temps plein. Nous n'avons pas trouvé de remplaçant qui pouvait donner ce même service.

Le CELP a prévu dans son budget 2023-2024 d'embaucher des chargés de projets en sous contrat afin de s'assurer de réaliser diverses activités de groupe.

- Sans bruit, faire une différence dans sa vie et dans son environnement

Les chiffres 2023-2024

<p>Le CELP a dû, pour 2023-2024, rester à 3 jours d'accueil régulier par semaine. Et en février et mars 2024, on n'a pu ouvrir l'accueil pour des raisons de manque de personnel sur le terrain.</p> <p>La tâche d'accueil a été assumée tant bien que mal par la direction et une bénévole durant cette période. Avec le budget 2024-2025 on prévoit ouvrir un accueil 3 jours par semaine.</p>					
<p>Données générales : toutes les personnes rejointes en 2023-2024 grâce au CELP et aux fraternités-partenaires.</p> <p>Le CELP ne s'est pas fixé de résultats préalables pour ces données, étant dans l'incertitude et en réflexion et expérimentation dans une optique de se faire connaître différemment.</p>					
<p>Données générales :</p>					
<p>Activités du CELP : volet accueil, communications et accessibilité</p> <p>1 employée est embauchée pour l'accueil à .6 équivalent temps plein.</p> <p><small>(Manque de personnel : l'employée ne voulant travailler que 3 jours par semaine et le recrutement a été infructueux).</small></p>					
Personnes différentes rejointes à l'accueil	Nombre de téléphones reçus et envoyés	Personnes vues en présentiel (entrevues)	Nombre de communications sur le site internet	Commentaires:	
187 pers. diff. rejointes à l'accueil en 2023-24 (estimé)	1,141 contacts téléphoniques en 12 mois (+73 appels manqués et 213 messages laissés)	Nd	De 40 à 55 visites par mois sur internet	. les fonctions d'accueil ont été coupées pour 7 semaines car ressource humaine en congé sans solde . accueil visé : 3 jours par semaine (ressources humaines manquantes pour le réaliser cette année)	
Jours ouverts pour accueil en 12 mois (réel)	But visé en 2023-2024 avec .6 éq. tps plein	Nombre heures travaillées	Nombre de pers. différentes rejointes	Commentaires : affectation de personnel, contribution de la communauté	
117 jours d'ouverture (mardi, mercredi & jeudi)	Après avoir renoncé à ouvrir 5 jrs/sem ou 217 jrs/an, on avait visé 3 jrs/sem i.e. 138 jours d'accueil (but atteint à 85%)	945 heures travaillées sur 12 mois	187 personnes différentes ont été rejointes en 2023-24	. un poste de .6 équivalent temps plein (coût actuel de l'accueil : \$33,907). . l'objectif 3 jours/semaine est atteint à 85%. Par rapport à l'idéal visé depuis AGA 2012 (i.e. une équipe pour 3jrs/sem. d'accueil; on en est à 60% de sa réalisation).	
<p>Autres volets (groupes entraide, ressourcement, et gouvernance). Voir tableau suivant.</p>					
Activités de groupe	Nombre de rencontres et présences au total	Personnes rejointes au total	Heures bénévoles au total	Contribution de la communauté (estimé argent):	Contribution du CELP (estimé en argent)

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Totaux	153 rencontres (140 rencontres + 13 CA = comité)	72 pers. rej.	3,153 heures bénévoles (285 + 2868 heures bénévoles)	\$66,860. (\$15,700 pour activités/groupe + \$51,160 pour gestion)	\$134,599 (\$66000 + \$29,342 + \$4,557 + \$14,700 + locaux et opérations)
---------------	--	---------------	---	--	--

Vie associative : volet entraide/groupe (du 1 ^{er} avril 2023 au 31 mars 2024)					
Groupes	Rencontres et présences	Personnes rejointes	Heures bénévoles	Contribution (estimée en \$) de la communauté	Contribution du CELP (estimée en \$)
1. Rendez-vous amitiés	46 rencontres Pour 312 prés.	17 personnes (12 participants, 2 bénévoles, 3 employés)	322 heures	\$6,440	\$4,557 (153 hrs employée)
2. Club de lecture	5 ateliers pour 25 prés.	9 pers. rej.	40 heures	\$800	0 \$
Contributions totales traduites en argent pour le volet entraide	Accueil 3 jrs/sem : \$30,000. Pour 138 jours (828 hrs) d'ouverture		362 heures bénévoles	\$7,240	\$4,557
Vie associative : volet ressourcement et apprentissages					
Activité	Occurrence	Nombre bénévoles	Heures bénévoles	Contribution de la communauté	Contribution du CELP
1. L'école de la vie	15 rencontres 116 présences	13 participants 6 bénévoles	235 heures	\$4,700.	\$3,600.
2. Yoga	74 ateliers Pour 502 prés.	19 pers. rej. et 502 présences	158 heures	\$3,160 (198 + \$20)	\$11,100. Ressourcement
Contributions pour le volet ressourcement et apprentissages			393 heures bénévol.	\$7,860	\$14,700
Vie associative : volet organisation/gouvernance					
Réunions	Occurrence	Nbre de personnes rej.	Heures bénévoles	Contribution de la communauté	Contribution du CELP
1. Conseil d'administration	13 réunions + présences à l'AGA, 72 présences constatées (assiduité 69%)	10 pers. rej. 7 bénévoles 2 employés 1 pers. externe	744 hrs bén.	\$14,880	

2. Travaux connexes administratifs	Comités divers, travaux domicile, liaison avec direction générale Production d'un document sur l'histoire du CELP, rapport annuel, demande PSOC, TV, etc. ...	5 bénévoles 2 employés	1814 heures bénévoles	\$36,280	\$86,000
Contribution du CELP et de la communauté pour l'organisation et la gouvernance.		11 pers. rej.	2558 heures bénévoles	\$51,160.	\$86,000.

La démonstration de la réponse apportée aux besoins du milieu

Sans publicité spéciale le CELP a rejoint cette année 187 personnes différentes avec une seule intervenante à l'accueil à 3 jours/semaine, sans bénévole pour l'assister. L'intervenante n'a pas été débordée par la tâche. Même si on a affiché un poste via Indeed en septembre 2023, nous n'avons pas pu recruter une ressource humaine. Étant plus débordé à la gestion depuis 2022 que sur le terrain, nous avons dû prioriser le soutien à la gestion.

Le CELP a aussi noté (par 3 projets) des besoins actuels de partage d'informations en lien avec la santé mentale : a) la continuité des R-V amitiés, b) un groupe d'échanges sur les personnes qui n'arrivent pas à bien s'équilibrer à la suite d'un trauma et les parents d'enfants aux prises avec la cyberdépendance. Les idées sont là mais il faudra se rendre à l'évidence qu'il faudra embaucher pour chaque groupe d'intérêt, un responsable de projet qui pourra se charger de mobiliser et structurer l'activité au sein du CELP. La lourdeur psycho-sociale est plus grande à comparer aux années 1990 et les besoins sont grandissants dans la communauté sur le plan de la santé mentale.

Le CELP tente d'apporter une réponse essentielle pour les citoyens : on veut développer une attitude d'acceptation et de discernement des différentes facettes de réalité pour les personnes en déséquilibre et ainsi augmenter la conscience des uns et des autres pour mieux faire avec plutôt que d'exclure des énergies positives.

L'implication de la communauté au CELP de 1990 jusqu'à maintenant.

Dès sa fondation le CELP existe sans subventions ou presque : c'est la communauté qui le fait naître. C'est une mobilisation de citoyens du quartier Mercier-ouest qui s'unissent pour incorporer le concept. On note la contribution bénévole vers 1995 comparativement aux salaires (voir les tableaux page 7). Après plus de 10 ans la moyenne de l'investissement en valeur monétaire dépasse quand même l'investissement pour les salaires au 2/3. On a commencé à embaucher seulement en 1995-96. De 1990 à 1995 on a opté pour zéro salaire, faute de revenus. On peut dire qu'il est dans l'ADN du CELP que de compter sur l'entraide pour survivre. Le tableau suivant illustre les apports de différentes sources qui ont fait le CELP :

- A) L'apport des bénévoles converti en argent : en moyenne 41% de la richesse
- B) Celui des personnes embauchées au CELP : en moyenne 22% de la richesse
- C) Celui du soutien technique (ressourcement) et instructif venant de la formation et de la supervision des professionnels de la santé mentale : inexistant

Déjà à cette époque, l'existence du CELP était fortement lié à une mobilisation puissante des citoyens de Mercier-ouest. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? On construit toujours avec la participation citoyenne qui est volontaire à s'impliquer pour la cause de la santé mentale.

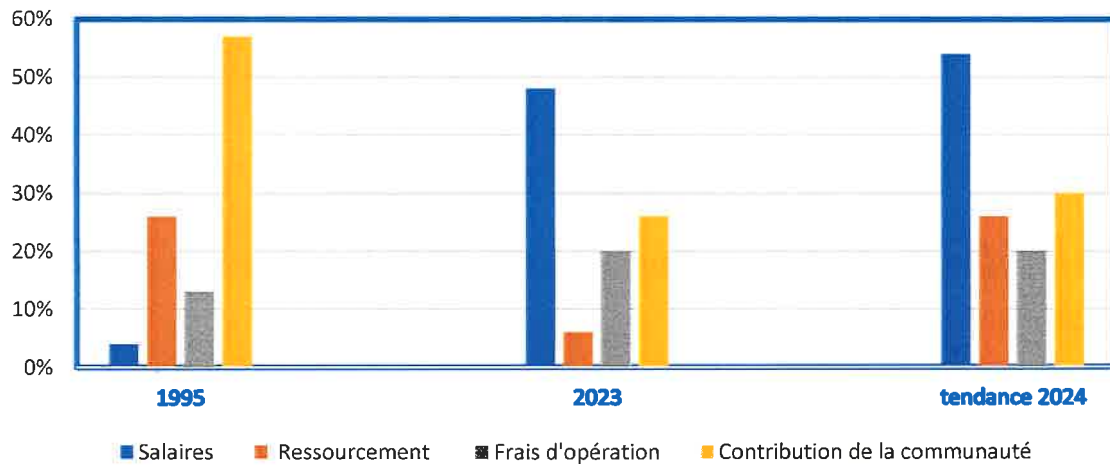
-en 2024 le CELP construit toujours avec les citoyens malgré les lourdeurs postpandémie

La démonstration d'un fonctionnement démocratique

2023-2024 : Comparaisons : les investissements financiers du CELP (salaires, soutien technique et clinique, frais d'opérations et temps bénévole converti en argent sur la base de \$20.00 de l'heure)				
Catégorie	Investissement en argent Pour 2023-24 <small>CF: Estimé</small>	En % des dépenses/produits totaux		En 1995 la situation était
		An 2023	An 1995	
Salaires	= \$126,739	48%	4%	\$5,000
Soutien technique et clinique, formation et ressourcement (contrats privés)	= \$7,860	6% Investi par le CELP	26% Venant du CLSC	\$30,000

Frais d'opérations	= \$49,773.	20%	13%	\$ 15,000
Contribution de la communauté (1 hre de bénévolat = \$20)	= \$66,860.	26%	57%	4,500h à \$15/hre = \$65,000.
100% de la richesse du CELP	Richesse = \$251,232	=100%*		Richesse = \$115,000
<ul style="list-style-type: none"> En bleu : ces données sont traduites en graphique ci-après 				

Contributions proportionnelles en % à la richesse du CELP
comparaison 1995-2023-plan 2024



La démonstration du dynamisme et de l'engagement de l'organisme avec son environnement

OBNL, fraternités, regroupements

Comme à tous les ans le CELP cotise aux différents regroupements d'OBNL en santé mentale tels que le :

RACOR (Réseau Alternatif et Communautaire des Organismes en santé mentale de l'île de Montréal)

RRASMQ (Regroupement des Ressources Alternatives en Santé mentale du Québec)

RIOCM (Regroupement Intersectoriel des Organismes Communautaires de Montréal)

MOQS (Mercier-ouest quartier en santé)

Comme mentionné sur notre site web, nous sommes associés à :

Accès Bénévolat

Al-anon

OA

Phobies-Zéro

Les entendeurs de voix

Centre Saint-Pierre

Et financés par :

Santé et services sociaux du gouvernement du Québec (PSOC) (Agence de la santé et des services sociaux, Programme de Soutien aux Organismes Communautaires)

Tables diverses de concertation

Initiateur de tables de concertation à ses débuts, le CELP souhaiterait bien se relier plus activement à ses partenaires du réseau si cela se pouvait étant à l'affut des préoccupations communautaires qui sont diffusées par ces différents regroupements qui partagent ses intérêts pour la santé mentale dans la communauté. Les diverses tables agissent précieusement pour l'affirmation de l'apport de la communauté aux diverses causes sociales. Nous les en remercions d'œuvrer pour soutenir les organismes qui offrent des services malgré leur précarité.

L'adaptation à la technologie en constants changements est ce qui absorbe tout le temps du CELP. On souhaite cette année que les nouvelles personnes qui s'intégreront seront plus adaptées à la techno, et permettront de participer davantage au réseau de services pour partager notre richesse (exemples : a) un projet de mettre à la disposition de nos partenaires la perspective écosystémique en temps qu'approche de base en santé mentale; b) se faire connaître davantage et rouvrir des chemins de référence avec les CLSC ou les ressources d'hébergement).

PSOC

La présidente du CA a rencontré le PSOC en février 2024. Il a aussi été question d'inviter le PSOC à venir visiter le CA. Mais ça n'a pas pu se réaliser faute de temps.

Le CELP a été visité par le RIOCM en mai. Cette rencontre a abouti sur des échanges forts instructifs pour lesquels le CELP se voit égaler en difficultés d'autres OSBL surtout en ce qui concerne le manque de subventions. Au chapitre de la richesse créée dans la communauté, disons que depuis sa fondation c'est de loin le temps donné par ses bénévoles qui a permis l'achat de l'immeuble et l'ouverture de deux salles de réunions pour la communauté et la mission du CELP.

La reddition de compte annuelle qui est diffusée sur le site web du CELP informe sur les activités d'année en année.

Avec les années d'expérience, le CELP pourra d'avantage exploiter ce moyen pour diffuser une information pertinente pour créer de nouveaux liens avec la communauté et adapter son image selon son évolution.

Démonstration d'un fonctionnement démocratique

Le CELP est par définition une mini-démocratie puisqu'elle est gérée par et pour ses membres : applications de règles et lois contemporaines telles que procédures en AGA/CA, et partages d'informations à tous les niveaux, soucis d'une communication empathique, d'acceptation de différences et de consensus de groupe sont recherchés afin de se construire ensemble un environnement sain. La démocratie est de loin la plus pertinente méthode pour que les décisions prises pour le groupe ne viennent pas brimer une minorité et pour mener un groupe vers une attitude préventive. Pour être démocrate, il faut adopter des techniques de communications non violentes et donner à chaque partie le temps de bien exprimer son point de vue, malgré l'impétuosité humaine et les émotions difficiles à gérer.

Le rapport annuel 2022-2023 déposé au site www.montréalpivot.org énumère les structures qui prévalent au CELP et dans toute structure démocratique. Il faut bien connaître les exigences des procédures démocratiques et les appliquer afin que l'ensemble du groupe procède plus sainement.

Les membres du CA 2023-2024

Liste des mouvements des membres du CA 2023-2024 et suivi de la représentativité de ses membres

NOM	SIÈGE ÉLUÉ EN	REPRÉSENTATIVITÉ DURÉE DE MANDAT
Annie Giroux*	Présidente Élue AGA 2023	Membre de la communauté desservie Mandat se termine en 2026
Richard W. Landry	Vice-président Élu AGA 2023	Bénévole, démissionne en août 2023 Mandat se termine en 2026
Dominique Charron	Trésorière, signataire des effets bancaires Élue AGA 2023	Démissionne en octobre 2023 Mandat se terminait en 2026
Serge Simoneau*	Secrétaire Élu AGA 2023	Membre de la communauté desservie Démissionne en juin 2024
Luc Gélinas*	Élu en AGA 2022 Administrateur	Bénévole Mandat se termine en 2025

Marc Boudreault	Élu en AGA 2023	Utilisateur de services, retiré du CA en février 2024 pour problème de santé
	Administrateur	Mandat se terminait en 2026
Marie-Paule Campeau*	Directrice générale du CELP	Mandat reconduit aux années
	Fait partie d'office du CA	Démissionne en octobre 2024
Louise Ranallo*	Conseillère au CA	Fondatrice du CELP
	Invitée permanente au CA 2023-2024	Prévoit se retirer du CA avant décembre 2024
*N.B. : Ces administrateurs sont demeurés à leur siège jusqu'en juin 2024		
Composition du CA-CELP 2023-2024 de février à juin 2024, après changements et/ou mobilité des personnes.		
1) Annie Giroux*	Présidente Élue AGA 2023	Membre de la communauté desservie Mandat se termine en 2026
2) Luc Gélinas*	Vice-président, signataire Élu en AGA 2022	Bénévole Mandat se termine en 2025
3) Serge Simoneau*	Secrétaire Élu AGA 2023	Membre de la communauté desservie Démissionne en juin 2024
4) France Lalonde	Administratrice intérim En remplacement	Utilisatrice de services Fin de mandat : AGA 2024
5) Siège vacant		
6) Siège vacant		
7) Marie-Paule Campeau*	Directrice générale du CELP, signataire Fait partie d'office du CA	Mandat reconduit aux années Démissionne en octobre 2024
8) Louise Ranallo*	Conseillère au CA Invitée en permanence au CA 2023-2024	Fondatrice du CELP Prévoit se retirer du CA entre juillet et décembre 2024

Le tout nouveau CA 2023-24 a été une occasion d'introduire une relève, un renouveau presque entier. Ces personnes ne connaissaient pas ou peu le CELP. Les échanges ont été très mouvementés avec ces décalages de connaissances. Mais même si la dynamique entre les membres a été laborieuse le CA a permis au CELP de poursuivre sa trajectoire de façon cohérente.

À partir de septembre 2024, le CA activera une démarche de réflexion afin de s'approprier davantage l'action du CELP pour bonifier son impact.

Ce fut une nouvelle expérience pour le CELP. Ceux qui, connaissent son histoire, savent que tout rôle ou position au CELP a été pensé pour donner une chance de s'autonomiser et d'apprendre les uns et les autres. Ceci est vrai autant pour les participants que pour les bénévoles en liens égalitaires devant la cause de la santé mentale.

La nouveauté a parfois amené des réunions/ décisions plus animées. On aurait dit que tout le travail se faisait contre une crise éventuelle tant l'instabilité était présente. Le CELP s'est retrouvé devant des difficultés semblables à beaucoup d'autres institutions : recrutement difficile, cultures différentes, urgence de prendre soin de soi, lois nouvelles et applications technologiques en changements chargeaient l'atmosphère. Le Pivot a dû s'accommoder mais a tenu bon.

Dans le groupe du CA deux membres ont quitté (l'un en août, l'autre en octobre). Un autre a dû être retiré (en janvier) pour absence non motivée. La communication faisait violence à chacun, suscitant souvent les défenses plutôt que l'ouverture à l'autre. Le CELP a finalement recruté une personne qui a accepté l'intérim d'un siège vacant au CA de février à juin 2024.

Finalement le CA s'est conformé aux exigences légales mais son travail a été plus éclaté. On souhaite que le prochain CA développe une dynamique soit plus pacifiée tout en restant rigoureuse, qu'on soit moins rigide.

On peut quand même dire en finale que le CA 2023-24 a eu du mérite et a démontré du courage pour s'engager loyalement pour la cause de la santé mentale dans notre époque perturbée : on s'est mérité une bonne note qui équilibre les avatars vécus.

-Œuvrer avec des moyens financiers toujours limités, mais développer une synergie gagnante pour nos participants et nos groupes

Le rapport financier au 31 mars 2024

Le rapport suivant a été rédigé par la firme comptable JFMV, basée à la Place Versailles à Montréal. À la suite des allègements du Conseil du Trésor, le CA du CELP a demandé à cette firme de procéder à une mission d'examen plutôt qu'à un audit.

La gouvernance nouvelle a amené certains changements après analyse :

- Étant tenu d'intégrer une masse critique de nouvelles personnes, non formées ni informées des enjeux du CELP et de la santé mentale
- Étant dans une mouvance de changements importants de personnes-clés à la gestion
- Étant en postpandémie et, comme beaucoup d'autres gouvernances, en difficultés importantes pour stabiliser l'organisation (souvent à cause des adaptations technologiques)
- Faisant face à plusieurs données nouvelles,

Le CELP doit investir davantage sa gouvernance. Depuis plusieurs années, les conditions salariales étaient moindres que ses vis-à-vis, le CA a ajusté les taux horaires des salaires à des taux compétitifs à des ressources de la même catégorie.

De plus, devant la surcharge du poste de direction générale qui vient entre autres de l'aventure technologique, on a ouvert un poste d'adjoint à la direction générale pour l'assister dans les opérations technologiques et les données comptables : un poste de 12 heures par semaine sera désormais consacré à la comptabilité, l'entrée de données, la préparation des transactions au logiciel de comptabilité, la surveillance technologique, la cueillette des loyers, les dépôts, la fermeture mensuelle des comptes et la liaison avec la firme comptable.

Le CELP a aussi emboîté le pas pour réaménager la salle du sous-sol, tel que demandé par les participants des groupes. Le mobilier n'a pas été renouvelé depuis 2006. On a muni la salle d'un écran

pour pratiquer des groupes avec le Zoom (comme dans la salle du rez-de-chaussée) ou visionner des films avec l'installation d'une grille sécuritaire pour protéger l'équipement contre les vols ou bris éventuels; ce qui a coûté environ \$30,000 en tout (incluant des réparations connexes).

En septembre 2024 le CA a en vue de débiter une démarche partielle de planification stratégique pour compléter celle qui a été abruptement stoppée. Cette démarche sera animée gratuitement par une bénévole très qualifiée pour faciliter l'aboutissement des travaux. Elle sera animée par une bénévole très qualifiée en la matière [ci on retrouve le bénévolat qualifié qui, appuyé sur des compétences, peut construire le CELP comme à sa fondation.

Vous trouverez le document produit par la firme comptable en annexe.

-2025 : qu'est-ce qui pourrait bien nous attendre ?

Les prévisions budgétaires 2024-2025

Prévisions budgétaires 2024-25 (mises à jour en date du 2 juin 2024)

Ce budget a été adopté par le CA et est proposé en AGA-33 pour adoption en tenant compte du fait que certains projets devraient démarrer au CELP au cours de 2024-2025 : un groupe pour post-traumatisés, un soutien spécial pour les rendez-vous amitiés le mercredi P.M., la continuité du yoga et le projet spécial sur la diffusion de la formation à l'approche écosystémique. Ces choix (ou d'autres projets) seront au préalable entérinés par le CA dans un vent de planification stratégique et qui doit aussi s'approprier la mission de milieu de vie.

MSSS-PSOC récurrent reçu en 2023-24	243 996 \$	Pour la mission globale
Revenus de location résidentiels	14 160 \$	Résidences 3160-3162
Location de salles	5 904 \$	Utilisation des salles de réunions du CELP par des fraternités
Revenus d'activités (5\$ x 120 pers jointes)	500 \$	Participants utilisateurs
Intérêts sur épargne	66 \$	
Autres revenus	409 \$	Ex. : ristournes de la Caisse
Membership	200 \$	Cotisations des membres et des participants

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Dons	100 \$	
<i>Total des revenus prévisibles en 2024-2025</i>	<i>265 335 \$</i>	<i>265 335 \$</i>

1- Dépenses : une équipe de base (masse salariale)

Directeur général à 45\$ taux horaire pour 32 heures/sem	86 112 \$	1 temps plein (nouvelle direction)
Gouvernance (salaire)	52 992 \$	Budget non récurrent (transition)
Adjoint à la direction 30\$ taux horaire pour 12 heures/sem	21 528 \$	1 2 heures/semaine (nouveau poste)
Agent d'appartenance 1, chef d'équipe : 27\$ taux horaire 21 heures/sem	33 907 \$,6 équiv. temps plein
Agent d'Appartenance 2: 25\$ taux horaire 28 heures/ sem	0 \$,8 équiv. temps plein quand on aura les budgets
Agent d'Appartenance 3: 28 heures/semaine à 25\$ l'heure	0 \$,8 équivalent temps plein quand on aura les budgets
<i>Total salaires pour rehausser l'équipe de base en 2024-2025</i>	<i>141 547 \$</i>	<i>141 547 \$</i>

2- Dépenses : soutien clinique, coaching et ressourcement, sécurité, soutien sanitaire, ressources humaine supplémentaires engagées à contrat

Supervision de groupes aux intervenants et bénévoles	10 400 \$	
* Projet spécial: Formations continues à tous en santé mentale (école de la vie)	54 000 \$	Rayonnement du CELP pour OBNL Dépense non récurrente
Autres formations OSBL (ex.: gouvernance, gestion, mises à jour sur rôles et fonctions)	3 000 \$	À l'attention du CA
Comité des participants (fonctionnement)	1 000 \$	Fond pour mise en place d'un comité des usagers
Autres activités aux participants :		
Yoga : ressource technique (entraîneure)	25 200 \$	Accès pratique à la gestion du stress
Rendez-vous amitiés (chargé de projet)	6 600 \$	Soutien à l'activité (projet)
Autre projet (chargé de projet):	6 600 \$	Soutien à post trauma (projet)
Entretien régulier des salles et des espaces intérieurs et extérieurs sous contrat	4 800 \$	Entretien ménager régulier
Divers autres services (nettoyage/entretien des bancs, coupes d'arbres, etc...)	2 000 \$	Entretien saisonnier int. & ext.
Entretien des espaces extérieurs (hiver et été)	5 000 \$	
<i>Total pour investir le soutien clinique, l'apprentissage et ressourcement</i>	<i>118 600 \$</i>	<i>118 600 \$</i>

3- Dépenses : frais d'opération

COMPTABILITÉ : LOGICIELS ADMINISTRATIFS, ressources humaines	12 227 \$	Soutien comptable tenue de livres, mission d'examen, honoraires professionnels inclus
ACCUEIL ET VIE ASSOCIATIVE (Réunions diverses, CA, AGA, transports)	5 500 \$	Réunions CA, AGA, transports
FOURNITURE de bureau ET INFORMATIQUE (messengerie, poste, papeterie, informatique)	7 212 \$	Messengerie, papeterie, informatique, entretien équipement
ASSURANCES	7 000 \$	Assurances CA et responsabilité civile et bâtisse

SÉCURITÉ	1 700 \$	Surveillance, clés électroniques et caméras
TAXES ET PERMIS	7 538 \$	Foncières, scolaires, permis
ÉLECTRICITÉ ET CHAUFFAGE	4 929 \$	
TÉLÉPHONE ET INTERNET (VIDÉOTRON + BELL)	3 440 \$	WIFI, communications, etc...
PUBLICITÉ: JOURNEAUX, SITE INTERNET	1 000 \$	Suivi du site internet
ACHAT D'ÉQUIPEMENT (équipement informatique, mobilier et autre)	24 000 \$	Informatique, mobilier, autre
<i>Dépenses totales prévisibles en 2024-25 pour les frais d'opération:</i>	<i>75 546 \$</i>	<i>75 546 \$</i>
<i>Dépenses totales prévisibles en 2024-2025</i>		<i>384 859 \$</i>

ACI 31 MARS 2025

Coûts excédentaires en 2024-2025 pour utilisation de fonds non dépensés :

(119 524) \$

-Prendre des décisions en congruence avec nos valeurs

Orientations 2024-25

Retour sur l'AGA de 2012 : les orientations visaient à doter le CELP à roder une équipe d'intervenants bien formés et supervisés en psychiatrie communautaire, les orientations suivantes devraient damer le chemin pour arriver à se donner les moyens pour développer un accueil à 5 jours/semaine et garder les conditions gagnantes de départ: une supervision/formation continue en approche écosystémique, la soutien à l'autonomie pour chacun des acteurs en place et l'adaptation aux changements sociaux.

Orientations générales	Opérationnalisation et tendances souhaitées
Assurer la pérennité du CELP en appliquant un cadre organisationnel adapté aux nouvelles donnes légales et sociales, des bases viables à la gouvernance et des conditions gagnantes pour une synergie attirante.	Respecter l'apport humain comme formule gagnante: chacun vient au CELP pour travailler sur soi et apprendre plus sur la santé mentale et la qualité de vie.

	Voté au CA une démarche partielle de planification stratégique débutera en septembre 2024.
Être à l'affût de moyens mis à la disposition du CELP pour évoluer dans une atmosphère vivante et sereine pour une santé optimale de la ressource.	Accepter de vivre les changements sociaux, de s'y adapter (assimilation / accomodation) sans violence.
Appliquer la démocratie, la rigueur des procédures et la souplesse dans les décisions.	Se soucier des limites et des impacts des choix de communications qu'on fait entre nous et avec l'environnement pour cultiver l'affirmation sans violence.
Rapporter une perception juste de la réalité du CELP dans les analyses des résultats des projets d'activités et être plus présent dans le réseau de services.	Systématiser et suivre de près la prise de statistiques. Analyser les coûts et bénéfices pour les participants à chaque activité qui est offerte.
Continuer d'affirmer les principes et stratégies de l'approche écosystémique dans l'action communautaire en santé mentale.	Encadrer et former dans cette perspective toute personne qui fréquente le CELP et participe à ses activités.
Viser à garder le budget en équilibre tout en soutenant et développant de nouvelles activités.	Engager des chargés de projets et voir à réaliser des activités en cohérence avec la mission du CELP.
Investir le CELP sur le plan du ressourcement et les compétences dans le domaine de la santé mentale	Élargir la diffusion de la formation du Dr Daniel Bélec aux partenaires. Poursuivre le Yoga à raison de 2 fois par semaine.

-ÉPILOGUE

Cette dernière année le CELP a été porté à bout de bras par tous et parfois il a dû être retenu contre vents et marées par 12 bénévoles et 2 employés déjà surchargés dans leur vie personnelle. Certains d'entre eux ont dû quitter ou s'absenter pour des raisons de santé ce qui a attisé l'état d'insécurité générale. L'absentéisme a été plus important que jamais. On a dû adapter les rôles/positions, déléguer des tâches, prendre la relève à la dernière minute mais tout s'est accompli dans les échéances.

Nous avons terminé 2023-24 en mars sans accueil. Nous avons commencé l'année 2024 en avril avec la reprise de la formation d'écosystémie. On voit que les astres semblent s'aligner en lenteur, ce qui laisse présager que beaucoup de travail attend les nouvelles équipes et que le ralenti sera essentiel pour la santé de tous.

Un MERCI tout spécial à ...

Marie-Paule Campeau

qui a supporté le CELP depuis 10 années avec son expérience de gestionnaire de 40 ans. Madame Campeau a accepté généreusement de partager son savoir avec le CELP. Marie-Paule, vous avez tout notre respect d'avoir gardé l'équilibre budgétaire malgré les incertitudes érosives et le manque de ressources humaines. Vous nous avez fait partager votre vision et nous avez inculqué le réflexe de regarder le rapport qualité/prix dans les dépenses. Marie-Paule partira bientôt en laissant un CELP mieux équipé, un immeuble très bien entretenu et petit plus budgétaire qui fait qu'on peut maintenant renforcer la relance avec un petit budget non récurrent affecté à des projets spéciaux. Marie-Paule va doucement se retirer dans les mois qui viennent pour aider une transition plus réussie.

Merci à Pamela Tanguay

qui a soutenu le CELP depuis 2 ans au mieux de ses connaissances. Pamela a fait preuve de réalisme, de loyauté et de discrétion et d'honnêteté intellectuelle.

Merci à Annie Giroux,

qui a présidé le CA 2023-2024 du CELP avec discernement dans une perspective écosystémique qu'elle maîtrise bien par ailleurs. Annie a été happée par le travail en tant que membre du CA et a su se préserver pour avancer au ralenti mais ne pas se laisser dépasser. Elle saura soutenir les équipes avec tact et pertinence.

Merci à Luc Gélinas

qui a injecté de façon efficace une dose d'énergie et de réalisme au CA quand il a pris en main le volant, comme un bon vieux routier, dans un moment d'impasse et de résistance. Luc se présente à chaque semaine depuis deux ans pour continuer l'activité phare du CELP : le « R-V amitiés ». Il officie au CA comme vice-président et 3^{ième} signataire. Il apporte, même avec peu de mots, une compréhension précieuse des mouvements du CELP. Luc a été notre élément stabilisateur.

Merci à Louise Ranallo

qui s'est tant bien que mal positionnée, pour prendre toutes sortes de fonctions à pied levé, connaissant le CELP de l'intérieur et tentant de colmater les failles avant que l'irréversible

ne s'installe dans la transition. Elle n'est pas une lâcheuse mais souhaite vraiment se retirer du CELP qu'elle soutient depuis 1989.

Merci à Serge Simoneau

qui a patiemment écouté et transcrit nos procès-verbaux malgré la distance de son domicile. Il a fait ça sans nous connaître vraiment. Son intervention a été forte et recadrante. Nous regrettons que son domicile soit si loin limitant ses visites présentes au CELP

Merci à Dominique Charron

qui a lu patiemment plusieurs écrits du CELP et rédigé un document sur l'historique en préparation d'une réflexion de planification stratégique et d'une réappropriation de la mission du CELP avec la relève au CELP.

Merci à France Lalonde

qui a accepté de se joindre au CA en mi-année pour un intérim à pied levé sur un siège laissé vacant au CA. Sa participation a été pertinente pour la continuité et la motivation des membres du CA.

ANNEXE
États financiers du CELP au 31 mars 2024

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11



Société de comptables professionnels agréés

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P., qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SUCCESSION

5125, Du Trianon Bureau 500 Montréal (Québec) H1M 2S5
T : 514 354-5601 T : 514 352-7000 F : 514 354-5628
info@jfmv.ca

www.jfmv.ca

411, Notre-Dame Bureau 302 Repentigny (Québec) J6A 2T2
T : 450 582-2027 F : 450 582-2336
info@jfmv.ca



Société de comptables professionnels agréés

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P. au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Montréal, le 18 juin 2024

¹ Par FCPA auditeur limité à la mission d'examen, permis de comptabilité publique
n° A107522

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SUCCESSION

5125, Du Trianon Bureau 500 Montréal (Québec) H1M 2S5
T : 514 354-5601 T : 514 352-7000 F : 514 354-5628
info@jfmv.ca

411, Notre-Dame Bureau 302 Repentigny (Québec) J6A 2T2
T : 450 582-2027 F : 450 582-2336
info@jfmv.ca

www.jfmv.ca

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P.**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

Page 4

	2024	2023
Produits		
Subvention MSSS CCSMTL PSOC - Mission globale	260 772 \$	243 994 \$
Subvention MSSS CCSMTL PSOC - Ajout Mission globale	10 658	7 471
Location	19 830	19 613
Intérêts	1 489	941
Cartes de membres	298	165
Activités de financement	19	-
	293 066	272 184
Charges		
Salaires et charges sociales	157 662	135 237
Soutien clinique	13 250	10 225
Entretien et réparations	11 841	39 545
Honoraires professionnels	11 269	13 985
Taxes et permis	7 747	6 920
Assurances	7 441	6 648
Énergie	4 481	3 995
Fournitures de bureau et papeterie	2 622	8 333
Télécommunications	2 141	2 948
Déplacements	900	975
Cotisations et associations	514	1 075
Publicité	303	-
Formation	200	70
Intérêts et frais bancaires	137	396
Accueil et vie associative	-	255
Amortissement des immobilisations corporelles	22 362	22 974
	242 870	253 581
Excédent des produits sur les charges	50 196 \$	18 603 \$

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

Page 5

	Investis en immobilisations	Affecté à des projets spéciaux	Non affecté	2024 Total	2023 Total
Solde au début	274 460 \$	105 260 \$	169 276 \$	548 996 \$	530 393 \$
Excédent des produits sur les charges (note 3)	(22 362)	-	72 558	50 196	18 603
Investissement en immobilisations corporelles (note 4)	13 410	-	(13 410)	-	-
Affectations internes (note 5)	-	45 000	(45 000)	-	-
Utilisations internes (note 5)	-	(13 410)	13 410	-	-
Solde à la fin	265 508 \$	136 850 \$	196 834 \$	599 192 \$	548 996 \$

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P.**BILAN****31 MARS 2024****Page 6**

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	378 403 \$	282 621 \$
Frais payés d'avance	13 989	7 134
	392 392	289 755
Immobilisations corporelles (note 6)	265 508	274 460
	657 900 \$	564 215 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	54 689 \$	12 510 \$
Sommes à remettre à l'État	4 019	2 709
	58 708	15 219
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	265 508	274 460
Affecté à des projets spéciaux	136 850	105 260
Non affecté	196 834	169 276
	599 192	548 996
	657 900 \$	564 215 \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P.**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

Page 7

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	50 196 \$	18 603 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	22 362	22 974
	72 558	41 577
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	36 634	16 169
	109 192	57 746
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 410)	(13 212)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	95 782	44 534
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	282 621	238 087
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	378 403 \$	282 621 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	378 403 \$	282 621 \$

1. Statut et objectif de l'organisme

LE CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P. est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de favoriser l'entraide entre ses membres et promeut le bénévolat ainsi que l'adaptation et la réadaptation des personnes en ce qui a trait à l'équilibre psychique.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de location sont comptabilisés linéairement sur la durée des baux de location.

Les produits de placements sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont gagnés.

Les produits de cartes de membres sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiment	Amortissement linéaire	20 ans
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Stationnement	Amortissement linéaire	15 ans
Aménagement extérieur	Amortissement linéaire	10 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse.

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT, C.E.L.P.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2024**

Page 10

3. Excédent des produits sur les charges reliée à l'actif net investi en immobilisations

	2024	2023
Amortissement des immobilisations corporelles	22 462 \$	22 974 \$

4. Investissement en immobilisations corporelles

	2024	2023
Acquisition d'immobilisations corporelles à même les produits non affectés	13 410 \$	13 212 \$

5. Affectation et utilisation interne

Au 31 mars 2024, l'actif net comprend des affectations de fonds pour des projets spéciaux (chaises et tables, achat d'équipement informatique et entretien paysager).

Le solde de l'actif net pour les projets spéciaux se compose comme suit :

	2024	2023
Solde au déut	105 260 \$	89 975 \$
Affectation	45 000	35 000
Utilisation	(13 410)	(19 715)
	136 850 \$	105 260 \$

Par résolution du conseil d'administration, l'organisme a affecté un montant de 45 000 \$ à l'actif net - Projets spéciaux pour l'acquisition d'équipement électronique, de tables et de chaises ainsi que l'entretien paysager.

6. Immobilisations corporelles

	2024			2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	76 800 \$	-	76 800 \$	76 800 \$
Bâtiment	508 913	368 677	140 236	153 414
Mobilier de bureau	136 576	108 348	28 228	18 697
Matériel informatique	30 085	20 954	9 131	13 044
Stationnement	11 738	2 749	8 989	9 775
Aménagement extérieur	6 063	3 939	2 124	2 730
	770 175 \$	504 667 \$	265 508 \$	274 460 \$

7. Crédoiteurs

	2024	2023
Comptes fournisseurs et frais courus	6 664 \$	1 417 \$
Salaires et vacances à payer	48 025	11 093
	<u>54 689 \$</u>	<u>12 510 \$</u>

8. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2024	2023
Sommes à recevoir de l'État	- \$	(1 993) \$
Subvention à recevoir	-	9 172
Frais payés d'avance	(6 855)	(731)
Créditeurs	42 179	13 661
Sommes à remettre à l'État	1 310	(3 940)
	<u>36 634 \$</u>	<u>16 169 \$</u>

9. Dépendance économique

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des subventions provenant du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) totalisant 271 430 \$ (251 465 \$ en 2023) et représentant 93 % (92 % en 2023) des produits.

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

11. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.